



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le directeur du cabinet*

*Paris, le 25 JUIN 2021*

Madame, Monsieur les Secrétaires généraux,

Vous avez appelé l'attention de Monsieur Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur la demande d'audience du comité d'organisation inter-établissements du Var afin d'évoquer la situation des établissements scolaires du département.

Attentif à l'objet de votre intervention, le ministre m'a confié le soin de vous répondre et de vous assurer que le développement d'une offre éducative de qualité constitue une priorité du ministère pour garantir les mêmes chances à chaque élève, où qu'il soit scolarisé.

Les contraintes de son agenda ne lui permettant pas de recevoir la délégation personnellement, je vous informe que j'ai, d'ores et déjà, transmis votre courrier à Monsieur le recteur de l'académie de Nice afin qu'il procède à l'examen de ce dossier et vous tienne directement informés de la suite qui pourra être réservée à cette demande.

Je tiens par ailleurs à vous préciser qu'en 2021, le budget du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports reste le premier budget de l'État, en augmentation d'1,6 milliard d'euros pour la seule éducation nationale, et les emplois y sont stabilisés. Dans l'enseignement scolaire public du second degré, le volume d'heures d'enseignement sera abondé en 2021.

Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports veille à l'équité des dotations qu'il répartit entre académies. L'analyse des moyens mis à disposition tient compte notamment du poids de l'académie, de la démographie des élèves et des disparités sociales et territoriales.

.../...

Madame Isabelle VUILLET et  
Monsieur Michael MARCILLOUX  
Secrétaires généraux de la CGT Educ'action  
263 Rue de Paris  
Case 549  
93515 MONTREUIL CEDEX

110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07  
Tél : 01 55 55 10 10

Référence à rappeler : BDC/2021011582/SC/PM